



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 09 octobre 2015

Communiqué de presse

Création d'une section martiniquaise de l'AMOMA Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole

En vue de la création d'une section départementale de l'AMOMA pour la Martinique, une réunion tenue le 30 juillet 2015 a permis de constituer un comité provisoire avec pour objectif la tenue d'une Assemblée Générale constitutive.

Celle-ci aura lieu le **30 octobre prochain à 15 heures, à la Chambre d'Agriculture de Martinique.**

Toutes les personnes résidant en Martinique et titulaires de l'Ordre du Mérite Agricole qui sont intéressées par cette démarche, sont invitées à se faire connaître auprès de la DAAF ou de la Chambre d'Agriculture.

Créée en 1992, l'AMOMA est la seule association de décorés de l'Ordre du Mérite Agricole reconnue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt.

Pour toute information :

DAAF : Secrétariat direction, Mme COTREBIL : 05.96.71.20.30

Chambre d'Agriculture : 05.96.51.75.75